

Doc. 16323 Add. 4
30 janvier 2026

Activités du Bureau de l'Assemblée et de la Commission permanente (30 janvier 2026)

Rapport d'activité

Bureau de l'Assemblée

Rapporteur: M. Iulian BULAI, Roumanie, Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe

1. Décisions du Bureau du 30 janvier 2026 requérant une ratification de l'Assemblée

1.1. Renvois et transmissions en commissions

Le Bureau a examiné et approuvé les renvois suivants:

- *Renforcer la dimension affective et émotionnelle de l'éducation complète à la sexualité pour prévenir et combattre la discrimination, les crimes de haine et la violence fondée sur le genre*, [Doc. 16318](#). Proposition de résolution: renvoi à la commission sur l'égalité et la non-discrimination *pour rapport*;
- *Désigner le mouvement Antifa comme une organisation terroriste et interdire l'utilisation de ses symboles et signes distinctifs*, [Doc. 16324](#). Proposition de résolution: classement sans suite;
- *Le rôle du Conseil de l'Europe dans la transition vers la démocratie au Venezuela et dans d'autres pays d'Amérique latine*, [Doc. 16325](#). Proposition de résolution: renvoi à la commission des questions politiques et de la démocratie *pour rapport*;
- Nécessité d'une coopération internationale renforcée dans la lutte contre la traite des êtres humains, [Doc. 16291](#). Proposition de résolution: renvoi à la commission des migrations, de la protection internationale et de la coopération économique *pour rapport*;
- Décision du Bureau: *La sauvegarde du système de justice internationale*: renvoi à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme pour prise en compte dans la préparation du rapport sur «Les menaces qui pèsent sur la Cour pénale internationale»;
- Décision du Bureau: *Soutenir l'engagement pour une paix globale, juste et durable pour l'Ukraine et la sécurité du continent européen* (suivi de la [Résolution 2637 \(2026\)](#)): renvoi à la commission des questions politiques et de la démocratie *pour rapport* sur «Les conséquences politiques de la guerre d'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine».

1.2. Observation d'élections

1.2.1. Arménie: Élections législatives (7 juin 2026, date à confirmer)

Le Bureau a décidé, sous réserve de la réception d'une invitation, d'observer ces élections, de constituer une commission ad hoc composée de 20 membres (SOC-7; PPE/DC-5; CEPA-4; ADLE-3; GUE-1), ainsi que des deux co-rapporteurs de la commission de suivi, et de conduire une mission pré-électorale.



1.3. Réseau parlementaire mondial de l'OCDE (Paris, 11-13 mars 2026)

Le 26 janvier, après consultation écrite, le Bureau a décidé de constituer une commission ad hoc composée de 12 membres pour participer au Réseau parlementaire mondial de l'OCDE (AS/Pol: 3, AS/Mig: 3, AS/Soc: 3; AS/Jur: 1, AS/Cult: 1 et AS/Ega:1).

1.4. Conférence de haut niveau sur la Charte sociale européenne (Chişinău, 18-19 mars 2026)

Le 26 janvier, après consultation écrite, le Bureau a décidé de constituer une commission ad hoc chargée de participer à la Conférence de haut niveau, composée des membres de la sous-commission sur la Charte sociale européenne de la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable, et de deux membres (et d'un suppléant) désignés par chaque commission thématique.

1.5. Forum sur la sécurité de la mer Noire (Odessa, Ukraine, 30-31 mai 2025)

Le Bureau a décidé de constituer une commission *ad hoc* pour participer à cet événement, sous réserve des conditions de sécurité.

1.6. Composition de la commission de suivi, de la commission du Règlement, de l'éthique et des immunités et de la commission sur l'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme

1.6.1. Commission pour le respect des obligations et engagements des États membres du Conseil de l'Europe (Commission de suivi)

Sur la base d'une proposition du Groupe GUE, le Bureau a désigné M. Dionysios-Charalampos Kalamatianos (Grèce) comme membre.

L'Assemblée est invitée à ratifier les décisions du Bureau.